



ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le service social en faveur des personnels

placé sous l'autorité du recteur et de la Conseillère technique du
Recteur au niveau social, Muriel DESHAYES

ce.social@ac-aix-marseille.fr

Service Social en Faveur des Personnels

Qu'est-ce que c'est ?

Le Service social en faveur des personnels a pour principale fonction l'accompagnement des personnels, à l'interface de la vie privée et professionnelle.

Les assistantes sociales interviennent dans le **respect du secret professionnel**.



Un service en lien avec les acteurs des dispositifs d'aide et de soutien de l'académie



Service Social en Faveur des Personnels

Pour qui ?

**Le personnel de l'Académie
d'Aix-Marseille**
rémunéré sur le budget de l'Etat



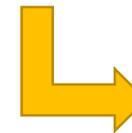
Actifs, Retraités, Ayant droits (veufs, orphelins)



Titulaires ou Contractuels



Exerçant en établissement public ou privé sous contrat



**En cas de difficultés dans sa vie
professionnelle ou dans sa vie
personnelle**

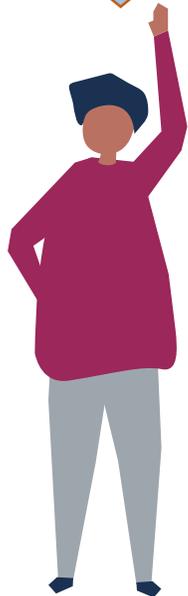
Vos interlocuteurs

ce.social@ac-aix-marseille.fr

04.42.95.29.52 - 04.42.95.29.69

Personnels du Rectorat
CT coordonnatrice
académique

Florence BONDELU
florence.bondelu@ac-aix-
marseille.fr



Personnels du 13

Sylvie BUCQUET
sylvie.bucquet@ac-aix-marseille.fr
Florence MOULY
florence.mouly@ac-aix-marseille.fr
Johana VINCENDON
Johanna.vincendon@ac-aix-marseille.fr



Personnels du 84

Léa PINTO
lea.pinto@ac-aix-
marseille.fr



Personnels du 04 et 05

Emilie AUBRY
emilie.aubry@ac-aix-
marseille.fr

